



AR Prefecture

016-211602487-20220630-2022_6_6-DE
Reçu le 05/07/2022
Publié le 05/07/2022



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

CHARENTE

2022_6_6

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ORADOUR**

Date de la convocation :
22 juin 2022

Date affichage :
22 juin 2022

Nombre de conseillers

- En exercice : 9
- Présents : 9
- Votants : 9

Nombre de conseillers

- Pour : 9
- Contre :
- Abstention :

OBJET : Décision modificative n°2

Séance du 30/06/2022

L'an deux mille vingt-deux, le 30/06, à 18h00,

Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. LAVERGNE Didier.

Présent(s) :

Mme BAILLARGEAU Corinne, M. CLEMENT Bernard, Mme ECHAROUX Nadine, M. LAVERGNE Didier, M. SICARD Éric, M. SYLVESTRE Erwan, M. SYLVESTRE Thierry, Mme MONToux Carole, Mme MAUFRAS Angélique,

Excusé(s) :

Absents :

Mme BAILLARGEAU Corinne a été nommée secrétaire.

Le Maire présente au Conseil Municipal la nécessité de prendre une décision modificative pour l'amortissement du fond de concours versé au SDEG 16 pour l'effacement des réseaux de Germeville d'un montant de 1 740.13 euros.

Dépenses de fonctionnement :

-Chapitre 023 : -1 740.13

-Chapitre 042/compte 6811 : +1 740.13 (chapitre d'ordre)

Dépenses d'investissement :

-Chapitre 021 : -1 740.13

-Chapitre 040/compte 28041582 : +1 740.13

AR Prefecture

016-211602487-20220630-2022_6_6-DE
Reçu le 05/07/2022
Publié le 05/07/2022

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres présents

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Didier LAVERGNE

